

Vendredi 26 juin 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Ouvertures prochaines de la piscine à vagues et la baignade de Belle-Isle

Les Castelroussines et les Castelroussins, ainsi que les touristes, vont enfin pouvoir venir se rafraîchir à Belle-Isle, à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain. Mais bien évidemment, en prenant soin de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Le 1<sup>er</sup> juillet prochain, la piscine à vagues rouvrira ses portes aux baigneurs de 8h à 20h et sept jours sur sept. Les journées se décomposeront en six créneaux de deux heures chacun, pour permettre au public qui se sera inscrit préalablement via le site [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr) ou par téléphone au 02 54 35 00 00 de profiter pleinement des installations, dans le respect des mesures gouvernementales liées à la situation sanitaire actuelle. À savoir :

- port du masque obligatoire jusqu'aux douches à partir de 11 ans,
- douche savonnée obligatoire,
- pas de casiers pour les vestiaires (les effets personnels seront à apporter sur les bassins),
- palmes, lunettes et brassards autorisés sur le bassin, après désinfection.

Le dispositif « vague » ne sera pas enclenché, l'accès au toboggan sera interdit, tandis que les activités Aquagym et Aquabike sont mises en sommeil pour le moment.

Chaque créneau, limité à 40 personnes maximum, sera découpé de la façon suivante. L'accueil baignade se déroulera pendant les cinq premiers quart d'heure. Au bout d'une heure et quart, les bassins seront évacués. Les baigneurs auront alors un quart d'heure pour se rhabiller et évacuer les locaux. La dernière demi-heure avant le créneau suivant sera affectée à la désinfection totale de l'équipement.

Du fait même de ces contraintes, le tarif sera lui aussi restreint, au prix de 2,55€ le créneau.

### Et Firmin-Batisse ?

La piscine Firmin-Batisse est fermée sur la période estivale comme les étés précédents.

---

### CONTACT PRESSE

Bernard Boisnier

[bernard.boisnier@chateauroux-metropole.fr](mailto:bernard.boisnier@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 34 56

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

Du côté de la baignade de Belle-Isle, le respect des distanciations sociales sera requis sur la plage comme sur les espaces engazonnés. Ces espaces seront ouverts du mercredi 1<sup>er</sup> juillet au 30 août 2020 inclus, sept jours sur sept, de 10h à 19h.

La base nautique, ouverte également jusqu'au 30 août 2020 aux mêmes horaires que la baignade, permettra aux estivants de louer des pédalos, des canoës, des paddles et autres Optimists.

### Informations générales

- Il est proposé aux usagers en possession de PASS et cartes d'abonnement d'en prolonger la validité en fonction d'un calcul au *prorata temporis* en fonction de la durée de fermeture de la piscine (maximum 3 mois et demi).
- Un dédommagement sera proposé aux usagers ayant pris une inscription à l'année sur les activités (aquagym, école de natation), selon deux hypothèses :
  - soit une gratuité du premier trimestre sur l'année sportive 2020.21 avec une priorité sur la liste d'inscription,
  - soit un remboursement à la hauteur d'un trimestre en fonction de l'activité pratiquée.
- En raison de la compétition de triathlon prévu sur le Parc de Belle Isle le weekend du 22 et 23 août, la baignade et la base nautique seront fermés. La piscine restera ouverte.

---

#### CONTACT PRESSE

Bernard Boisnier

[bernard.boisnier@chateauroux-metropole.fr](mailto:bernard.boisnier@chateauroux-metropole.fr)

02 54 08 34 56

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)